



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 26\_POS\_8 - Yolanda Müller Chabloz et consorts au nom des Vert-e-s vaudois-e-s - Quel est l'impact réel du 30 km/h sur le sommeil et la santé de la population vaudoise ?**

### Texte déposé :

En 2021, la Commune de Lausanne a été pionnière en Suisse en introduisant la limitation de vitesse à 30 km/h durant la nuit sur une partie importante de son réseau routier. En parallèle, les zones 30 km/h s'étendent sur le territoire vaudois, avec à ce jour plus de la moitié des communes qui ont instauré des limitations de vitesse à 30 km/h sur une partie leur territoire.

Pourtant, le 30 km/h et le 30 km/h de nuit restent des sujets fortement débattus dans l'espace public et hautement émotionnels. Au-delà des positions politiques ou des impressions individuelles, le canton de Vaud dispose d'une opportunité exceptionnelle de documenter de manière objective l'impact sanitaire d'une telle mesure. En effet :

- Le Canton et plusieurs villes vaudoises soutiennent l'étude CoLaus[1], une étude longitudinale de grande ampleur portant sur la santé de plus de 60 000 participantes et participants représentatifs de la population lausannoise. Cette étude est complétée par l'étude HypnoLaus[2], centrée spécifiquement sur la qualité du sommeil d'un sous-échantillon issu de cette même cohorte.
- Parallèlement, l'Enquête Suisse sur la Santé[3] recueille également des informations détaillées relatives au sommeil et à la santé sur un échantillon représentatif de la population vaudoise.

Une analyse de ces différentes données permettrait au canton

- d'évaluer l'impact objectif du 30 km/h et du 30 km/h de nuit sur la qualité du sommeil ;
- de mesurer d'éventuelles répercussions sur la santé physique et mentale ;
- et, plus largement, d'alimenter la réflexion cantonale en matière de mobilité, de bruit routier et de santé publique.

À l'heure où plusieurs communes vaudoises réfléchissent à étendre ou à adapter les limitations de vitesse, notamment nocturnes, mais que d'autres cherchent plutôt à freiner cet élan, il est essentiel que le canton puisse s'appuyer sur des données scientifiques solides, plutôt que sur des perceptions subjectives ou des rapports de force politiques.

Le postulant demande en conséquence au Conseil d'État de présenter un rapport au Grand Conseil portant sur l'impact sur le sommeil et sur la santé des zones à 30 km/h et du 30 km/h de nuit

[1] <https://www.colaus-psycholaus.ch/>

[2] <https://www.colaus-psycholaus.ch/autres-etudes/hypnolaus>

[3] <https://www.bfs.admin.ch/news/fr/2024-0165>

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 24.02.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Ariane Morin (VER)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Céline Misiego (EP)
5. Claire Attinger Doepper (SOC)
6. Claude Nicole Grin (VER)
7. Didier Lohri (VER)
8. Felix Stürner (VER)
9. Géraldine Dubuis (VER)
10. Guy Gaudard (PLR)
11. Jean Valentin de Saussure (VER)
12. Jean-Louis Radice (V'L)
13. Julien Eggenberger (SOC)
14. Kilian Duggan (VER)
15. Laurent Balsiger (SOC)
16. Marc Vuilleumier (EP)
17. Martine Gerber (VER)
18. Monique Ryf (SOC)
19. Muriel Thalmann (SOC)
20. Nathalie Jaccard (VER)
21. Nathalie Vez (VER)
22. Oleg Gafner (VER)
23. Patricia Spack Isenrich (SOC)
24. Pierre Fonjallaz (VER)
25. Rebecca Joly (VER)
26. Sébastien Humbert (V'L)
27. Sébastien Kessler (SOC)
28. Sylvie Podio (VER)
29. Théophile Schenker (VER)
30. Valérie Zonca (VER)
31. Vincent Keller (EP)

32. Yannick Maury (VER)

33. Yves Paccaud (SOC)